

Les retraités, oubliés et inutiles ?

Comment se fait-il qu'un quart de notre population, les retraités, soit aussi peu présent, voire rejeté par notre société ? Comment faire pour que les nouveaux retraités retrouvent un sens et une utilité en dehors du travail, alors qu'il leur reste des dizaines d'années à vivre ?

L'activité et l'implication sociale constituent une réponse évidente, mais les écueils sont nombreux...

Comment œuvrer pour favoriser l'activité des retraités, pour eux-mêmes, mais aussi dans l'intérêt collectif ?

C'est la question que se sont posée

Pierre-Étienne Girardot et Yann Song

lors d'un mémoire du Corps des mines, qui donne lieu à la parution d'un ouvrage¹.



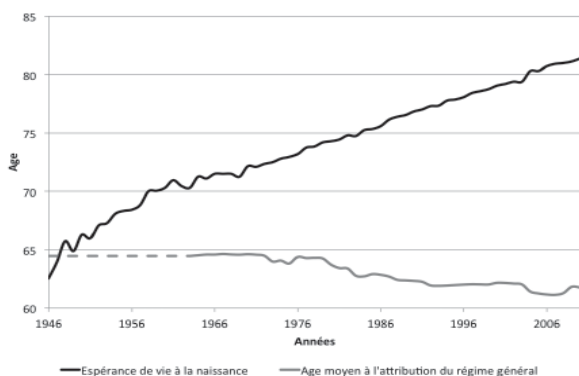
L'invasion des retraités

En mars 2015, Rama Yade, déclare sur son compte Twitter : « Vite ! un service civique... obligatoire pour les séniors. Que d'avantages pour eux, les jeunes et la société. » Derrière cette idée, lancée en son temps par la socialiste Michèle Delaunay, se cache un constat inavouable : les retraités forment une masse pesante et inutile.

La notion de retraite, instaurée dans l'après-guerre, a en effet été complètement chamboulée par de multiples évolutions sociétales. Il s'agissait, à l'origine, de protéger les Français du risque de pauvreté une fois trop vieux pour pouvoir travailler, à l'instar de l'assurance maladie. L'espérance de vie à la naissance dans les années 1950 et 1960 ne dépassait pas les 70 ans, et peu de

personnes atteignaient l'âge de la retraite, alors de 65 ans. Quant à ceux qui prenaient leur retraite, il ne leur restait en général que peu d'années à vivre.

Depuis, tout, ou presque, a changé. L'âge de départ en retraite a globalement diminué, alors que l'espérance de vie n'a cessé son irrésistible ascension, au rythme moyen d'un trimestre gagné tous les ans. L'équilibre démographique s'est par ailleurs inversé avec la translation du *baby boom* en *papy boom* : actuellement, un quart de la population a plus de 60 ans. Les deux courbes du graphique ci-contre ont donc divergé, laissant progressivement émerger une nouvelle classe d'âge de plus de 15 millions de personnes. On est maintenant à la retraite pour plusieurs décennies et en relativement bonne santé, tant et si bien que ce n'est plus une canne que l'on offre lors du pot de départ à la retraite, mais plutôt des billets d'avion pour partir au bout du monde.



Cachez ces retraités que je ne saurais voir

Un premier constat chiffré amène à la conclusion plutôt rassurante qu'en moyenne, ces retraités bénéficient de conditions très favorables, tant en termes de santé que de niveau de vie. Il ne faut cependant pas s'arrêter à cette première impression. Tout d'abord, à côté des moyennes se cachent des inégalités alarmantes, dangereusement dissimulées derrière le vocable uniformisant que constitue le mot « retraité ». Que de différences entre homme et femme, rural et urbain, ouvrier et cadre ! Surtout, ce constat chiffré masque une réalité sociologique bien plus inquiétante, qui ne semble cependant pas attirer l'attention

de nos dirigeants, tant il est facile de s'abriter derrière de bonnes statistiques d'espérance de vie ou de pouvoir d'achat.

Notre société rejette le vieillissement

Tout se passe comme si cette population de 16 millions de personnes n'existait plus socialement. Le terme de « retraité » s'utilise aujourd'hui comme un cache misère et amalgame un groupe de personnes aux profils extrêmement divers dont les différences de parcours, de valeurs, de santé, de catégories socio-professionnelles sont à leur paroxysme après une carrière bien remplie.

À cet égard, le découpage par tranches d'âge utilisé par la société de mesure d'audience Médiamétrie est frappant. Alors que les plus de 60 ans sont notoirement de grands consommateurs de médias, ils sont regroupés en une seule tranche ! Les 15-60 ans sont, quant à eux, subtilement découpés en 5 classes d'âge restreintes. Ce raisonnement est pourtant fondé sur une énorme erreur. En assimilant les 60 à 100 ans dans une même catégorie que l'on nomme « retraités », la société confond un père et un fils, un résistant et un soixante-huitard ! Il en résulte évidemment une grande perte d'identité pour ces personnes.

Lorsque la société daigne les regarder, elle ne projette sur les retraités que mépris ou déni. Mépris pour ces nantis qui ont profité des Trente Glorieuses et continuent à croire que tout leur est dû, en s'obstinant à aller au supermarché le samedi alors qu'ils ont toute la semaine pour le faire... Déni du vieillissement et culture du jeunisme, à une époque où l'âge moyen de l'expert électronique du foyer ne saurait dépasser les 15 ans. Certaines publicités se moquent ouvertement des séniors, comme AXA et sa campagne sur le thème : « *un coup de vieux, ça peut venir n'importe quand* ». Elle présente un stéréotype d'homme âgé qui assène des « coups de vieux » aux passants. Une partie de la population retraitée peut légitimement se sentir offensée par ces publicités.

« Une politique de la vieillesse qui confine à la barbarie »

Cette phrase forte de Simone de Beauvoir² est toujours d'actualité. Les politiques publiques reflètent l'opinion qu'un retraité est soit impropre au travail, soit pauvre, soit impotent.

En amont de la retraite, l'accent mis sur les préretraites a largement contribué à stigmatiser les séniors, même si l'efficacité réelle de ces dispositifs est loin d'être prouvée. Dix ans de préretraites massives ont ancré dans le public l'idée que les séniors devaient laisser la place aux jeunes et qu'« *un vieux qui part à la retraite, c'est un jeune qui trouve du travail* ».

Par ailleurs, les autorités se sont concentrées sur les notions d'aide à l'autonomie ou de lutte contre la pauvreté. Cette focalisation sur les mesures d'assistance au grand âge est fondée sur le dangereux amalgame suivant lequel retraité veut dire vieux, et que vieux veut dire malade, alors même que seuls 17 % des plus de 85 ans sont dépendants.

Les retraités dynamiques, en bonne santé et aux revenus confortables, sont les grands oubliés des politiques publiques. C'est pourtant le profil type des retraités moyens, qui représentent une part significative de la population, estimée à plus de 11 millions de personnes !

Les entreprises marginalisent leurs séniors

La mauvaise image des retraités trouve également ses racines dans le monde de l'entreprise. La limite fatidique des 50 ans marque souvent une entrée psychologique et pratique dans la

« fin de carrière » : moindres possibilités de mutation, moins de formation... Ce constat est alarmant, car, à 50 ans, la plupart des salariés ont encore devant eux un tiers de leur vie professionnelle ! Ainsi, en France, 7 % des personnes de 50 ans ou plus ont perçu une discrimination liée à l'âge en 2010, soit deux fois plus qu'en 2000, ce qui place notre pays parmi les cancrs européens. Seuls 4 % des actifs français de 55 à 64 ans ont participé en 2011 à une formation liée à leur travail, à comparer à une moyenne de 7 % dans l'Union européenne et quasiment 10 % dans l'OCDE.

Il en découle pour certains séniors un sentiment de rejet et de dévaluation qui les pousse à prendre leur retraite plus tôt et pas forcément dans les meilleures conditions.

Les retraités eux-mêmes ne se mobilisent pas

Enfin, force est de constater que les retraités eux-mêmes s'engagent très peu pour contrer leur image plutôt négative dans la société.

On distingue trois principaux vecteurs d'expression :

- le syndicalisme retraité ;
- sur le plan institutionnel, le CNRPA (Comité national des retraités et personnes âgées), instance consultative placée auprès du ministre chargé des personnes âgées ;
- la CFR (Confédération française des retraités), structure chapeau de l'écosystème très fragmenté des associations de retraités.

**“ C'est proprement
ne valoir rien
que de n'être utile
à personne. ”**

Toutes ces organisations pâissent de deux limites. Quantitativement, leur représentativité est faible : la CFR représente au mieux 1,5 millions de personnes, soit 10 % de la population retraitée, ce qui est insuffisant pour peser réellement dans le débat public. Qualitativement, leurs prises de positions ne sortent jamais du triptyque caisse de retraite, système de santé et autonomie.

Toute revendication sur la place des retraités dans la société ou l'amélioration de leur image est malheureusement absente des débats.

Il est urgent d'agir !

Cette dévalorisation du statut de retraité bouleverse profondément les équilibres au sein de notre société. La situation ne fait qu'empirer de jour en jour, alimentée d'une part par le vieillissement progressif de la population, et d'autre part par l'extension inexorable du champ du numérique, qui conduit à mettre impitoyablement sur la touche ceux qui ne sont pas capables de relayer un tweet en moins d'une seconde. Une folle dégringolade est engagée, et rien ne nous semble pour l'instant en place pour limiter les dégâts et espérer un jour remonter la pente.

Il est donc urgent d'agir, mais quelle approche retenir ? Se battre pour préserver le système de retraite ? Se battre pour le système de santé ? Oui, bien sûr : nous ne prendrons pas ici le parti de remettre à plat ces acquis sociaux. Mais il faut aller plus loin que ces réponses traditionnelles qui contribuent depuis des décennies à la dégradation de la cohésion sociale. Osons donc parler de l'activité des retraités, osons dire qu'il n'est pas interdit de faire quelque chose de ses journées même lorsque l'on a atteint le nombre requis d'années de cotisation.

Un vaste panel d'activités sous-exploitées

Comment s'occupent les retraités ? En premier lieu figure la garde des petits-enfants ou l'aide à un proche, activités très importantes et très consensuelles, mais qui renvoient à la

sphère privée. Les enquêtes « emploi du temps » et « budget des familles » de l'Insee montrent également que les loisirs et la consommation sont en bonne position, avec notamment le doublement des heures passées devant la télévision (3h) par rapport aux actifs (1h30). Les retraités représentent déjà plus de 50 % des parts sur certains marchés (loisirs, équipements, alimentation, santé). La *Silver Economie* surfe sur la vague en essayant de faire pénétrer chez les retraités des produits à plus fort contenu technologique.

Au-delà de ces rôles de nounou ou de vache à lait, d'autres occupations permettent aux retraités de rester impliqués dans la société, à commencer par le maintien d'une activité professionnelle. Même si nombre d'outils sont déjà en place, la barrière psychologique est encore dure à franchir.

Le monde associatif souffre quant à lui de la baisse de la participation des retraités : selon l'IFOP, leur implication (37 %) n'est plus que de 4 points au-dessus de la moyenne nationale (33 %) ; le Cerphi identifie ainsi un potentiel inexploité de 3 millions de retraités bénévoles qui souhaiteraient s'engager mais n'ont pas trouvé chaussure à leur pied. Certaines associations phares dans le monde des retraités, comme AGIRabed, voient leur nombre d'adhérents diminuer année après année.

« C'est proprement ne valoir rien que de n'être utile à personne »

Ce constat de Descartes (1637, *Discours de la méthode*), s'applique à merveille aux retraités actuels. Pourtant, les activités sociales comme le bénévolat associatif représentent un bienfait réel, que France Bénévolat résume par l'acronyme « PLUS » : Plaisir, Lien, Utilité et Sens.

Développer l'activité des retraités nous semble ainsi une piste sérieuse pour reconstruire leur identité, bien mise à mal par la rupture que constitue le départ en retraite. Outre un regain d'estime, il s'agit de renforcer le sentiment d'appartenance à la société, en donnant aux retraités un rôle « productif » (même s'il n'est pas comptabilisé dans le PIB), ce qui leur confère une nouvelle légitimité sociale par rapport à la population « active », au-delà de l'image habituelle d'oisiveté. Ainsi, nombre de retraités bénévoles ne se définissent plus, quand on leur demande « ce qu'ils font dans la vie », comme de simples retraités. Ce statut très réducteur est remplacé par la fierté de se dire « conseiller chez EGEE » ou « lecteur chez Lire et Faire Lire ».

Un apport inestimable à la société

Outre l'estime de soi, l'accroissement de l'activité des retraités engendrerait de nombreuses externalités positives pour la société dans son ensemble.

Tout d'abord, c'est une lourde erreur de croire que l'on peut se passer de l'aide des retraités, tant les besoins sociaux sont immenses. Les associations commencent à manquer de bras devant des chiffres alarmants : la Croix-Rouge aurait ainsi observé une augmentation de 20 % de repas distribués.

De plus, l'amélioration de l'état de santé des retraités permise par une activité accrue n'est plus à prouver. Cela pourrait avoir un impact fort sur les dépenses de santé de notre pays, comme le montre une étude menée par l'association Siel Bleu (Sport, initiative et loisirs) et McKinsey, qui chiffre les économies à plusieurs milliards pour seulement deux types de pathologies.

Par ailleurs, il faut prévoir des retombées économiques indirectes liées au regain de consommation des retraités. Plus d'activités signifie en effet plus de déplacements, plus de repas pris à l'extérieur, plus de frais d'habillement...

Enfin, même s'il est encore moins facilement chiffrable en termes financiers que les arguments précédents, il ne faut pas négliger les transferts d'expérience et de savoir-faire permis par une plus forte implication sociale des retraités. L'association TIGCRE, par exemple, essaie de constituer des tandems intergénérationnels, afin d'en exploiter les synergies pour la création et la reprise d'entreprises.

Un public délicat

Nous venons donc d'identifier un potentiel d'implication des retraités en face de besoins réels, de la part du monde associatif par exemple. Pourquoi la rencontre ne se fait-elle pas ?

D'une part, l'état d'esprit général de la société oppose un frein culturel. Il y a un vrai manque d'incitation des retraités à développer leurs activités.

D'autre part, les retraités eux-mêmes constituent un public délicat qu'il ne faut pas brusquer.

Après une longue carrière, la retraite est un moment attendu pour souffler et consacrer du temps à soi. Souvent, cette pause est souhaitée temporaire ; en pratique, il est très difficile de retrouver le dynamisme d'avant la retraite.

Les sexagénaires d'aujourd'hui, soixante-huitards d'hier, affirment leur liberté et fuient toute obligation. Ainsi, 43 % des seniors non bénévoles refusent de s'engager par peur de la contrainte induite. Un engagement dans la durée peut être rendu difficile par une nouvelle vie de « nomade » (6 mois par an dans une résidence principale, 6 mois dans une maison de vacances). Même un abonnement au théâtre peut paraître anxiogène, en empêchant



de partir du jour au lendemain rendre visite à des amis à l'autre bout de la France.

Les retraités au pouvoir (et notamment les politiques) sont souvent eux-mêmes victimes du syndrome du déni du vieillissement et ne prennent pas les mesures adéquates.

Certains retraités se sentent perçus comme des nantis, et se reconnaissent eux-mêmes comme ayant été favorisés par des périodes économiques plus propices. Ils préfèrent s'effacer plutôt que de susciter plus d'attention dans le débat public.

Propositions

Nous sommes donc face à une population nombreuse aux multiples atouts, mais oubliée par les politiques publiques et rejetée par la société. Comment y remédier ?

Accompagner le passage à la retraite

Après 40 ans de vie professionnelle, le passage à la retraite est un moment pénible de déconstruction identitaire : perte du statut social associé à son métier, attrition du cercle de connaissances, repli sur son environnement domestique... On pourrait s'étonner que, malgré la difficulté de cette transition qui ouvre sur 20 ou 30 ans de vie en bonne santé, les futurs retraités soient souvent laissés à eux-mêmes. Pourtant, une retraite active se prépare bien en amont du passage effectif à la retraite...

Des initiatives émanant d'entreprises, de mutuelles ou de caisses de retraite existent, certes, mais elles sont trop peu répandues et de qualité inégale. Les stages de formation à la retraite proposés aujourd'hui pâtiennent généralement d'une mauvaise image liée à leur contenu jugé mortifère (succession, pension de réversion, notaire, dépendance, etc.). De plus, ils ne concernent qu'une infime partie de la population, souvent des salariés de grands groupes.

Afin de remédier à ces défauts et de démocratiser ces formations, nous proposons de créer une charte de qualité imposant un certain nombre de critères, comme anticiper la formation au moins un an avant la retraite ou inclure un module « projet de vie ». Pour qu'une telle charte puisse prendre de l'ampleur, elle devra être adossée à un acteur majeur tel que la Cnav. De plus, nous proposons de rendre ces stages obligatoires dès lors qu'ils respectent cette charte et qu'ils sont proposés gratuitement par une mutuelle ou une caisse de retraite.

Adoucir la transition emploi-retraite

Dans la même optique, il nous semble indispensable de ménager une vraie période de transition entre l'emploi et la retraite. Le service civique sénior, proposé notamment par Michelle Delaunay et Rama Yade, va dans ce sens. Cependant, ce format nous paraît peu adapté : soit le service civique est rémunéré et se pose alors la question épineuse de son financement et de sa gestion, soit il ne l'est pas et il n'apporte donc pas de plus-value par rapport au bénévolat.

Notre conviction est qu'il faut plutôt généraliser les temps partiels de transition au sein des entreprises, pour donner la possibilité aux salariés de mettre un pied dans la retraite et de mûrir leurs projets. À cette fin, il nous paraît utile de rendre obligatoire la discussion de ce thème dans les plans séniors. De plus, afin d'amplifier le nombre de bénéficiaires, nous proposons d'inscrire le « projet retraite » comme condition d'octroi automatique d'un temps partiel, au même titre que le congé parental ou la création d'entreprise.

Susciter l'engagement associatif

Le bénévolat associatif est une forme d'activité privilégiée des retraités, qui apprécient souvent le sens qu'il donne à leurs journées ou les liens sociaux qu'il permet de créer. On

observe cependant une baisse d'engagement parmi les nouvelles générations. La raison principale : la peur d'être happé et de subir trop de contraintes.

Afin d'accéder à la frange croissante de la population retraitée qui ne serait pas opposée à un engagement associatif mais qui rechigne à aller « se vendre » et faire le premier pas, une solution pourrait passer par une déclaration d'intérêt intégrée dans les dossiers initiaux des caisses de retraite. Les nouveaux retraités pourraient autoriser la communication d'un certain nombre d'informations à une association d'intérêt général qui en ferait la demande à la caisse. Les retraités réticents à l'idée de faire le premier pas se verraient ainsi proposer personnellement une mission par une association.

Mobiliser les retraités

Enfin, une meilleure représentation des retraités nous paraît indispensable pour mener à bien des mesures telles que celles que nous venons de proposer. Les formes actuelles de mobilisation sont très peu représentatives et sont surtout focalisées sur le niveau des pensions ou le système de santé.

La situation est toute autre outre-Atlantique, où l'AARP (American Association of Retired People), avec ses 37 millions d'adhérents, est un des lobbies les plus influents du pays. Savant mélange de fondation caritative et de société de service à but lucratif, son modèle n'est pas forcément transposable en France, mais il prouve qu'une alternative est possible.

Qui d'autre que les retraités peuvent porter des sujets tels que la mesure de leur situation, la prise en compte transversale du vieillissement dans les politiques publiques ou la lutte contre la mauvaise image des retraités ? Retraités de tous les pays, unissez-vous !

*Pierre-Étienne Girardot et Yann Song,
ingénieurs des mines*

NOTE

¹ Pierre-Étienne Girardot et Yann Song, *Les retraités, oubliés et inutiles ?*, Presses des Mines (Collection Libres opinions, 2015).

² Simone de Beauvoir, *La vieillesse*, Gallimard, 1970

La Gazette de la société et des techniques

La *Gazette de la Société et des Techniques* a pour ambition de faire connaître des travaux qui peuvent éclairer l'opinion, sans prendre parti dans les débats politiques et sans être l'expression d'un point de vue officiel. Elle est diffusée par abonnements gratuits. Vous pouvez en demander des exemplaires ou suggérer des noms de personnes que vous estimez bon d'abonner.

Vous pouvez consulter tous les numéros sur le web à l'adresse :

<http://www.anales.org/gazette.html>

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Dépôt légal décembre 2015

La Gazette de la Société et des techniques

est éditée par les *Annales des mines*,

120, rue de Bercy - télédéc 797 - 75012 Paris

<http://www.anales.org/gazette.html>

Tél. : 01 42 79 40 84

Fax : 01 43 21 56 84 - mél : michel.berry@ensmp.fr

N° ISSN 1621-2231.

Directeur de la publication : Pierre Couveinhes

Rédacteur en chef : Michel Berry

Illustrations : Véronique Deiss

Réalisation : PAO - SG - SEP 2 C

Impression : France repro



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DE L'INDUSTRIE